



Ensemble, faisons maigrir
nos poubelles



Objet : mise en place d'un nouveau système de collecte des déchets au sein de votre Ville.

Madame, Monsieur,

L'intercommunale Hygea, en collaboration avec la Ville de Binche, a décidé de mettre en place un système de collecte des déchets plus respectueux de l'environnement dès **le mois de novembre 2020**. Celui-ci prévoit notamment une collecte sélective des déchets organiques, collecte qui sera obligatoire en Wallonie à partir de 2025.

Les objectifs de ce projet

➔ Collecter séparément vos déchets organiques

Un citoyen produit en moyenne 70 kilos de déchets organiques par an. Ces déchets sont pourtant recyclables. En les collectant séparément, on peut leur offrir une seconde vie. Le Plan Wallon des Déchets Ressources prévoit qu'en 2025, les déchets organiques devront obligatoirement être collectés séparément partout en Wallonie.

➔ Collecter les papiers-cartons au travers d'un conteneur

La collecte des papiers-cartons en conteneurs offre plusieurs avantages. Pour les citoyens, elle permet d'une part, d'améliorer la propreté publique en évitant l'envol des matières et leur éparpillement dans les rues en cas de vent et d'autre part, d'augmenter le confort en facilitant le rangement de ces déchets à la maison. Pour l'intercommunale Hygea, la collecte des papiers-cartons en conteneurs permet d'améliorer les conditions de travail du personnel de collecte qui ne doit plus soulever ces déchets.

Les changements

Concrètement, à partir du **vendredi 27 novembre 2020**, un nouveau système de collecte en porte-à-porte sera mis en place pour l'ensemble des citoyens de la Ville (particuliers, seconds résidents, petits commerces, etc.).

Celui-ci reposera sur 5 grands modes de collecte :

Déchets organiques (alimentaires)

Collecte **chaque semaine**
via un sac vert de 20L
(0,35€/sac)



Déchets résiduels

Collecte **tous les 15 jours**
via un sac moka de 25L
(0,54€/sac) ou de 50L
(1€/sac)



+ Déchets résiduels

**18 points d'apports
volontaires (PAV)**
répartis dans l'entité
accessibles 24h/24 et 7j/7
(0,54€/ouverture)



Papiers et cartons

Collecte **toutes les 4
semaines** via un
conteneur de 140L ou
240L livré gratuitement à
votre domicile



PMC

Collecte tous les 15 jours
via un sac bleu
Aucun changement



Les collectes

Votre jour de collecte actuel sera maintenu. Un calendrier précisant les dates de collecte des différents types de déchets pour la fin de l'année 2020 est joint à ce courrier. Le calendrier 2021 vous sera envoyé dans le courant du mois de décembre.

Vente de sacs

Les nouveaux sacs (verts et moka) seront vendus dès le **2 novembre 2020** dans les commerces locaux. Vous trouverez la liste de ces commerces sur www.binche.be.

Période d'adaptation

Une période d'adaptation, qui concerne exclusivement la collecte des déchets résiduels, vous est proposée du **27 novembre 2020 au 29 janvier 2021**. Cette période permettra de vous familiariser avec ce nouveau mode de collecte mais également d'écouler progressivement vos sacs blancs. **A partir du 5 février 2021**, les sacs blancs ne seront plus collectés. Seuls les nouveaux sacs verts et moka, tous deux estampillés Hygea, seront acceptés.

Les rouleaux de sacs blancs entiers non utilisés pourront être échangés contre les rouleaux de nouveaux sacs (moka). **Un rouleau de sacs blancs = un rouleau de sacs moka**. Vous pourrez effectuer cet échange du **2 novembre 2020 au 31 janvier 2021** auprès de l'accueil du Centre administratif (14 rue Saint-Paul à Binche) ou auprès de l'accueil du service Travaux (266 Chaussée Brunehaut à Péronnes) du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi, de 8h à 12h. Des séances d'échanges de rouleaux de sacs (entiers) seront également programmées les samedis du mois de novembre dans toute l'entité. Toutes les dates et lieux seront communiqués dans un second courrier.

Les conteneurs

Votre conteneur papiers-cartons sera livré gratuitement à votre domicile* sans coût supplémentaire entre le **29 octobre et le 13 novembre 2020**. *A ce titre et dans ce contexte, Hygea s'est vu remettre votre adresse postale par la Ville de Binche. Hygea a collecté ces données afin de vous adresser par voie postale vos courriers, calendrier de collecte et les étiquettes qui seront placées sous forme de code-barre sur votre conteneur de papiers-cartons.

Pour toute information, consultez le RGPD sur www.binche.be.

Le conteneur papiers-cartons pourra être présenté à la collecte, **toutes les 4 semaines**, sans limite de levées ou de poids. La collecte des papiers-cartons en vrac dure **jusqu'au 27 novembre**. **Votre nouveau conteneur, à ne présenter que lorsqu'il est plein**, ne pourra être utilisé avant cette date. Vous avez également toujours la possibilité d'apporter vos papiers-cartons au recyparc si vous le souhaitez.

Nous vous suggérons d'opter pour un conteneur d'une contenance de 240 litres car ce volume a été défini comme étant le plus adapté à la collecte des papiers-cartons. C'est donc un conteneur de ce volume que vous recevrez par défaut. Toutefois, si vous le souhaitez, il est possible d'obtenir un conteneur d'une capacité de 140 litres ou pas de conteneur du tout. Si vous désirez modifier la capacité de votre conteneur ou mutualiser votre conteneur avec vos voisins, contactez Hygea, **avant le 23 octobre 2020**, au numéro gratuit 0800/11799. Les modèles de conteneurs sont exposés **du 1^{er} octobre au 27 novembre 2020** à l'accueil du Centre administratif et du service Travaux ainsi qu'au recyparc de Péronnes.

En résumé

Du 1/10 au 27/11/2020	Conteneurs d'exposition
Du 29/10 au 13/11/2020	Distribution des conteneurs papiers-cartons
02/11/2020	Vente de sacs dans les commerces locaux
Du 02/11/2020 au 31/01/2021	Echange de rouleaux de sacs blancs inutilisés
27/11/2020	Début du nouveau schéma de collecte
Du 27/11/2020 au 29/01/2021	Période d'adaptation - sacs blancs tolérés
A partir du 05/02/2021	Seuls les sacs verts et moka seront acceptés

Hygea et la Ville de Binche mettent à votre disposition des guides d'utilisation.

Afin de vous aider à mieux comprendre ce nouveau schéma de collecte, nous mettons à votre disposition plusieurs supports de communication. Vous pouvez télécharger la **vidéo** explicative sur www.hygea.be et www.binche.be. Vous pouvez aussi être informé(e)s des dernières actualités via les pages **Facebook d'Hygea et de la Ville de Binche**. Retrouvez aussi les infos complètes sur www.binche.be. Des folders sont également mis à votre disposition dans les points d'accueil du Centre administratif et du service Travaux de la Ville de Binche.

Des questions ? Nous sommes à votre écoute ! N'hésitez pas à consulter le site www.hygea.be ou à contacter le **0800/11799 (n° gratuit)** pour obtenir toutes les informations utiles relatives au nouveau système de collecte.

Nous vous souhaitons dès à présent un bon tri. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation active à la nouvelle collecte des déchets et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.



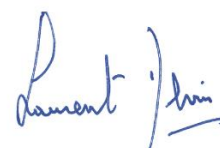
Jacques De Moortel
Directeur Général
d'Hygea



Jean-Marc Dupont
Président d'Hygea



Guillaume Somers
Directeur Général
de la Ville Binche



Laurent Devin
Député-Bourgmestre
de la Ville de Binche